

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 20 mars 2013

sous la Présidence de Madame Muriel THALMANN

Préavis 02-2013 Secteur Gare
Requalification des espaces publics et accès aux quais
Phase 1 des travaux
Crédit demandé CHF 4'295'000.00

Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N° 02-2013 du 6 février 2013,
vu le rapport de la commission désignée à cette effet,
vu le préavis de la Commission des finances,

décide

1. d'adopter les travaux du projet de requalification des espaces publics et accès aux quais de la gare de Pully-centre, phase 1 ;
2. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 4'295'000.00, destiné à couvrir le coût des travaux ;
3. de prélever ces montants sur les disponibilités de la bourse communale ;
4. d'autoriser la Municipalité à procéder à l'amortissement de ces dépenses selon les modalités suivantes :
 - a) ouvrages de génie civil et revêtements de surfaces : par annuités égales sur 30 ans au maximum ;

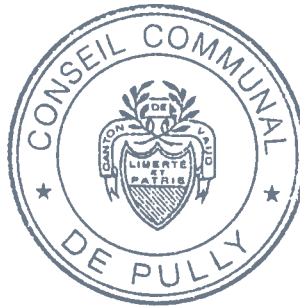
b) équipements et infrastructures techniques : par annuités égales sur 15 ans au maximum ;

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

La présidente

La secrétaire

Muriel THALMANN



Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 21 mars 2013